
AVIS AU PUBLIC

Règlement de circulation à caractère temporaire

Il est porté à la connaissance du public qu'à l'occasion de sa séance du 22 mai 2026, le conseil communal de la commune de Wiltz a marqué son accord quant au règlement temporaire d'urgence de circulation ci-dessous.

Ledit règlement de circulation a été approuvé par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 12 juin 2026, ainsi que par le Ministre des Affaires intérieures en date du 16 juin 2026, réf. : 322/26/CR.

- **Modification du règlement de circulation pour la rue « Duerfstrooss », à Selscheid, numéro 20260413_1_FELU**

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le texte du règlement est à la disposition du public, à la maison communale à partir de ce jour, où il peut être pris copie sans déplacement, le cas échéant contre remboursement.

Wiltz, le 26 juin 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,



Le Secrétaire,

